CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE DU MALI

ET

LA SOCIÉTÉ GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL

POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DE L'OR
ET DES SUBSTANCES MINÉRALES DU GROUPE 2
(SECTEUR DE N'TJILA, CERCLE DE DIOILA, RÉGION DE KOULIKORO)

ENTRE :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, ci-après dénommé « **l'État** », représenté par le ministre des **Mines, de l'Energie et de l'Eau**, Monsieur **Lamine Seydou TRAORE,**

ET

La société, ci-après dénommée « **GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL** », représentée par Monsieur **Siguia TRAORE**, le gérant, en vertu du pouvoir qui lui est conféré par les statuts de la société **GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL**.

L'**État** et la société **GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL** étant ci-après collectivement désignés les « **Parties** ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE l'**État** est de plein droit propriétaire des Substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol du Mali et qu'il souhaite encourager et promouvoir la Recherche et l'Exploitation de ses ressources.

ATTENDU QUE la société **GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL** détient l'expertise technique et les connaissances requises pour la mise en œuvre des Activités minières au sein du Périmètre de **N'Tjila,** Cercle de **Dioïla,** Région de **Koulikoro,** visé par la présente Convention.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du Code minier, à l'exception de l'autorisation d'Exploration, du permis d'exploitation artisanale et du permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée, les Titres miniers sont assortis de la présente Convention, laquelle définit les droits et obligations des parties.

ATTENDU QUE la société **GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL** en collaboration avec l'État, a exprimé le désir d'entreprendre, de réaliser ou de poursuivre des activités de Recherche des Substances minérales au Mali, sur le Périmètre visé par la Convention et que, dans le cadre desdites activités, la société **GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL** détient ou a accès à des fonds et désire obtenir un droit exclusif lui permettant de procéder à ses activités minières sur ledit Périmètre visé par la Convention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Tout changement d'adresse doit être notifié par écrit dans les meilleurs délais par une Partie à l'autre.

ARTICLE 49 : LANGUE DU CONTRAT ET SYSTÈME DE MESURE

49.1 La présente Convention est rédigée en langue française. Tous rapports ou autres documents établis ou à établir en application de la présente Convention doivent être rédigés en langue française.

49.2 La traduction de la présente Convention en toute autre langue est faite dans le but exclusif d'en faciliter l'application. En cas de contradiction entre le texte en français et le texte dans une autre langue, le texte en français prévaut.

49.3 Le système de mesure applicable est le système métrique.

ARTICLE 50 : INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION

Dès la constitution de chaque Société d'Exploitation prévue par la présente Convention, la Société d'Exploitation signe quatre (4) originaux de la présente Convention et accepte par cette signature les obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention.

Fait à Bamako, le 08 OCT 2021

En quatre (4) exemplaires originaux.

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

LE MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

MINISTERE DES MINES DE L'ENERGIE ET DE L'EAU
Un Peuple - Un But - Une Foi
LE MINISTRE

Lamine Seydou TRAORE

POUR LA SOCIÉTÉ GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL

LE GÉRANT

GT MINING AND GEOLOGY SERVICES SARL
Rue: 80 Porte: 323 Niamakoro Cité Unicef
BPE 5331 - Tél: 66 76 75 18
Email: tsganame@yahoo.fr

Siguia TRAORE

ANNEXE I :

Coordonnées du périmètre de N'Tjila

Point A : Intersection du parallèle **11°50'40''N** et du méridien **06°49'00'' W**

Du point A au point B suivant le parallèle **11°50'40''N**

Point B : Intersection du parallèle **11°50'40''N** et du méridien **06°44'15'' W**
Du point B au point C suivant le méridien **06°44'15'' W**

Point C : Intersection du parallèle **11°48'41''N** et du méridien **06°44'15'' W**
Du point C au point D suivant le parallèle **11°48'41''N**

Point D : Intersection du parallèle **11°48'41''N** et du méridien **06°44'55'' W**
Du point D au point E suivant le méridien **06°44'55'' W**

Point E : Intersection du parallèle **11°43'29''N** et du méridien **06°44'55'' W**
Du point E au point F suivant le parallèle **11°43'29''N**

Point F : Intersection du parallèle **11°43'29''N** et du méridien **06°49'00'' W**
Du point F au point A suivant le méridien **06°49'00'' W**

Superficie : 100 Km²

Tracé du périmètre sur l'extrait de la feuille topographique de Massigui au 1/200 000
Secteur de N'Tjila

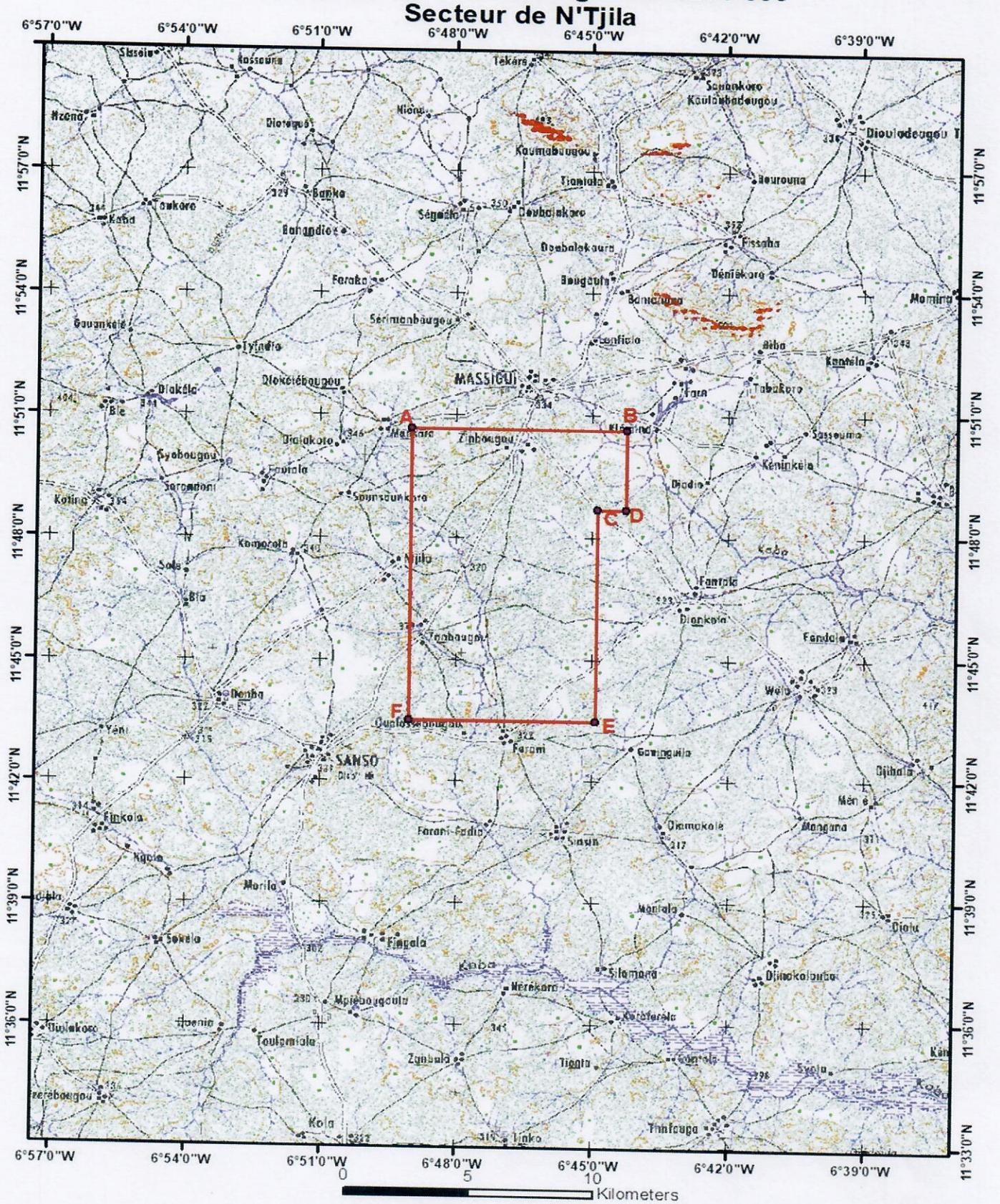

ANNEXE II :

PROGRAMME ET COÛTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX À EXÉCUTER SUR LE PÉRIMÈTRE DE DE N'TJILA

A. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX À EXÉCUTER

Première année :

1. Elaboration et mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social ;
2. Echantillonnage géochimique sol à la maille de 400 x 100m :1500 échantillons ;
3. Cartographie et échantillonnage des sites d'orpaillage : 200 échantillons à prélever ;
4. Géophysique aéroportée (magnétisme et radiométrie) ;
5. Cartographie géologique et régolithique du permis : 100 échantillons roches à prélever ;
6. Sondage à la tarière 1500m : 1500 échantillons à prélever ;
7. Analyse pour or des 3300 échantillons prélevés plus 200 échantillons de contrôle.

Deuxième année :

1. Echantillonnage géochimique sol additionnel à la maille de 200 x 50m : 1500 échantillons ;
2. Géophysique au sol (IP) : 100 km linéaires ;
3. Cartographie géologique détaillée de certaines zones ;
4. Sondage AC : 3000 m : 3000 échantillons à prélever ;
5. Analyse pour or des 4500 échantillons prélevés plus 300 échantillons de contrôle ;
6. Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social.

Troisième année :

1. Cartographie géologique à l'échelle 1/5 000 ;
2. Echantillonnage géochimique sol additionnel à la maille de 200 x 50m : 1000 échantillons ;
3. Levé géophysique (IP) ;
4. Sondage AC : 2000m : 2200 échantillons à prélever ;
5. Sondage RC 3300m : 3300 échantillons à prélever ;
6. Analyse pour or des échantillons :6500 échantillons à prélever plus 450 échantillons de contrôle ;
7. Tests métallurgiques ;
8. Evaluation de la réserve ;
9. Etude de préfaisabilité ;
10. Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social.

B. COÛTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX À EXÉCUTER

Première année :

N°	Rubriques de dépenses	Coûts en F CFA
1	Administration et Personnel	9 500 000
2	Logistique et Matériel de prospection et campement	8 500 000
3	Carburant/lubrifiant (8 000 litres)	8 000 000
4	Elaboration et mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social	4 000 000
5	Echantillonnage géochimique sol à la maille de 400 x 100m :1500 échantillons	1 500 000
6	Cartographie et échantillonnage des sites d'orpaillage : 100 échantillons à prélever	2 000 000
7	Cartographie géologique et régolithique du permis	2 000 000
8	Géophysique aéroportée (magnétisme et radiométrie)	5 800 000
9	Sondage à la tarière 1500m : 1500 échantillons à prélever	11 600 000
10	Analyse pour or des 3300 échantillons prélevés plus 200 échantillons de contrôle	10 000 000
Total Première Année		**62 900 000**

Deuxième année :

N°	Rubriques de dépenses	Coûts en F CFA
1	Administration et Personnel	11 000 000
2	Logistique et Matériel de prospection et campement	5 000 000
3	Carburant/lubrifiant (8 000 litres)	10 000 000
4	Echantillonnage géochimique sol additionnel à la maille de 200 x 50m : 1500 échantillons	1 500 000
5	Géophysique au sol (IP) : 100 km linéaires	11 000 000
6	Cartographie géologique détaillée de certaines zones	4 000 000
7	Sondage AC : 3000 m : 3000 échantillons à prélever	11 000 000
8	Analyse pour or des 4500 échantillons prélevés plus 300 échantillons de contrôle	12 000 000
9	Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social	4 000 000
Total Deuxième Année		**69 500 000**

Troisième année :

N°	Rubriques de dépenses	Coûts en F CFA
1	Administration et Personnel	11 600 000
2	Logistique et Matériel de prospection et campement	8 500 000
3	Carburant/lubrifiant (8 000 litres)	1 100 000
4	Cartographie géologique à l'échelle 1/5 000	4 000 000
5	Echantillonnage géochimique sol additionnel à la maille de 200 x 50m : 1000 échantillons	1 500 000
6	Levé géophysique (IP)	8 500 000
7	Sondage AC : 2000m : 2200 échantillons à prélever	8 500 000
8	Sondage RC 3300m : 3300 échantillons à prélever	15 500 000
9	Analyse pour or des 6500 échantillons à prélever plus 450 échantillons de contrôle	11 600 000
11	Tests métallurgiques	1 000 000
12	Evaluation de la réserve	1 000 000
13	Etude de préfaisabilité	1 000 000
14	Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social	4 000 000
Total Troisième Année		**77 800 000**

COÛT TOTAL (en F CFA) = Total Première Année + Total Deuxième Année + Total Troisième Année	**210 200 000**